

**Exirel® Insecticide**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000133497

Cette FDS est conforme aux normes et aux réglementations de la Canada et ne correspond peut-être pas aux réglementations dans un autre pays.

**SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE**

Nom du produit : Exirel® Insecticide  
Nom commercial/Synonyme : B13111659  
Numéro de la FDS : 130000133497

Utilisation du Produit : Insecticide  
Fabricant : FMC Corporation  
2929 Walnut Street  
Philadelphia, PA 19104  
(215) 299-6000 ((Informations générales )  
msdsinfo@fmc.com (courrier électronique - informations générales)

Urgences médicales : 1 800 331-3148 (Groupe ProPharma - États-Unis et Canada)  
1 651 / 632-6793 (Groupe ProPharma - Tous les autres pays - Collecter)  
En cas de fuite, d'incendie, de déversement ou d'accident, appelez:  
1 800/424 9300 (CHEMTREC - États-Unis)  
1 703 741-5970 (CHEMTREC - International)  
1 703/527 3887 (CHEMTREC - Alternate)

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Effets potentiels sur la santé  
Cancérogénicité

Aucun des composants de ce produit, présents à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %, n'est répertorié comme un agent carcinogène par le CIRC, le NTP, ou l'OSHA.

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Composant	No.-CAS	Concentration
Cyantraniliprole	736994-63-1	10.2 %

**Exirel® Insecticide**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000133497

Other Ingredients		89.8 %
-------------------	--	--------

**SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

- Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Rincer la peau immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils pour le traitement.
- Contact avec les yeux : Maintenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. Enlever les lentilles cornéennes, les cas échéant, après 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils pour le traitement.
- Inhalation : Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, le bouche-à-bouche de préférence. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils pour le traitement.
- Ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils pour le traitement. Faire boire un verre d'eau, à petites gorgées, à la personne si elle peut avaler. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.
- Conseils généraux : Avoir sous la main le contenant ou l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre antipoison ou à un médecin ou lors du transport en vue d'obtenir des soins.

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- Propriétés Inflammables
- Point d'éclair : Pas de flamme jaillissante jusqu'au point d'ébullition.
- Température d'auto-inflammabilité : 358 °C (676 °F)
- Risque d'Incendie et d'Explosion : Ce produit n'est pas inflammable.

**Exirel® Insecticide**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000133497

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, Mousse, Poudre chimique sèche, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit, (risque de contamination)
- Techniques spéciales en cas d'incendie : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle. (pour les petits feux) Si l'endroit est fortement exposé au feu et si les conditions le permettent, laisser brûler car l'eau peut accroître la pollution de l'environnement. Pulvériser de l'eau pour refroidir les récipients / réservoirs.

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

NOTE: Relire les sections MESURES DE LUTTE CONTRE LE FEU et MANIPULATION (PERSONNEL) appropriée avant d'entreprendre le nettoyage. Utiliser UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNEL approprié pour le nettoyage.

- Précautions individuelles : Evacuer le personnel, ventiler la zone au maximum, utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Nettoyage du Déversement : Absorber à l'aide de bran de scie, de sable, d'absorbant d'huile ou autre matière absorbante. Éliminer dans un conteneur approuvé. Si le liquide a été renversé en grande quantité nettoyer rapidement en écopant ou en aspirant.
- Mesures en cas de Déversement Accidentel : Empêcher la matière de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les zones en contrebas. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

**SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

- Manipulation (Personnel) : Se laver les mains à fond avec du savon et de l'eau après manipulation et avant de manger, boire, mâcher du "chewing gum" ou d'utiliser du tabac. Enlever immédiatement les vêtements/EPI si de la matière pénètre à l'intérieur. Se laver à fond et mettre des vêtements propres.
- Manipulation (Aspects Physiques)  
Stockage : Ce produit n'est pas inflammable.  
: Stocker le produit uniquement dans le conteneur d'origine et à un endroit inaccessible aux enfants et aux animaux de compagnie. Ne pas contaminer l'eau, les autres pesticides, les fertilisants, la nourriture et l'alimentation pour

**Exirel® Insecticide**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000133497

le bétail en stocks. N'est pas destiné à être utilisé ni stocké à l'intérieur ni autour de chez soi. Conserver hors de la portée des enfants.

Température de stockage : > 0 °C (> 32 °F)

**SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**

## Équipement de protection individuelle

Protection de la peau et du corps : Les applicateurs et autres manipulateurs doivent porter:  
Chemise à longues manches et pantalons longs.  
Chaussures et chaussettes  
Gants résistants aux produits chimiques, Catégorie A (tel que caoutchouc butyle, caoutchouc naturel, caoutchouc néoprène ou caoutchouc nitrile), tous plus grands que ou égaux à 14 mils  
Les personnes qui appliquent ou manipulent la matière diluée doivent porter :  
une chemise, un pantalon, des chaussettes et des chaussures.  
Équipement de protection individuel requis pour une entrée anticipée:  
Combinaison  
Chaussures et chaussettes  
Gants résistants aux produits chimiques, Catégorie A (tel que caoutchouc butyle, caoutchouc naturel, caoutchouc néoprène ou caoutchouc nitrile), tous plus grands que ou égaux à 14 mils

Mesures de protection : Suivre le mode d'emploi du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPP.  
S'il n'existe aucune directive pour les articles lavables, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'ÉPP séparément de toute autre lessive.

Directives au sujet de l'exposition  
Valeurs limites d'exposition

Non établi.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Forme : liquide  
Couleur : blanc cassé  
Odeur : légère, de phénol  
pH : 5.6 à 10 g/l  
Point/intervalle de fusion : Non disponible pour ce mélange.  
Point/intervalle d'ébullition : 97 °C (207 °F)  
Masse volumique apparente : 0.9 - 1.1 g/cm<sup>3</sup>  
Hydrosolubilité : émulsionnable

**Exirel<sup>®</sup> Insecticide**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000133497

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Stabilité : Stable à températures et conditions de stockage normales.

Conditions à éviter : Protéger du gel.

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Exirel<sup>™</sup> Insecticide

Inhalation 4 h CL50 : &gt; 2.4 mg/l , Rat

Dermale DL50 : &gt; 5,000 mg/kg , Rat

Oral(e) DL50 : &gt; 5,000 mg/kg , espèces multiples

Irritation de la peau : Irritant pour la peau., Lapin

Irritation des yeux : Pas d'irritation des yeux, Lapin  
Effets minimaux qui ne satisfont pas aux seuils de la classification

Sensibilisation : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau., Cochon d'Inde

Cyantraniliprole

Toxicité à dose répétée :

Les effets suivants apparaissent pour des niveaux d'exposition qui dépassent significativement ceux auxquels on peut s'attendre lorsque les conditions d'utilisation sont conformes à l'étiquetage.

Oral(e)

Rat

28 - 90 jr

effets sur la thyroïde, Modifications du poids des organes, Pas d'effet neurotoxique

Dermale

Rat

28 jr

On n'a trouvé aucun effet toxicologique significatif.

Oral(e)

Souris

90 jr

**Exirel® Insecticide**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000133497

On n'a trouvé aucun effet toxicologique significatif.

Oral(e)

Chien

90 jr

la chimie du sang est altérée, Effets sur le foie, Accident vasculaire

Oral(e)

espèces multiples

28 jr

Système immunitaire, On n'a trouvé aucun effet toxicologique significatif.

Oral(e)

Rat

14 jr

On n'a trouvé aucun effet toxicologique significatif.

Oral(e)

Chien

365 jr

Effets sur le foie, Effets sur la vésicule biliaire, la chimie du sang est altérée, Accident vasculaire

Inhalation

Rat

28 jr

On n'a trouvé aucun effet toxicologique significatif.

- Cancérogénicité** : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.  
Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérogène.
- Toxicité pour la reproduction** : Pas toxique pour la reproduction  
Des tests sur les animaux n'ont montré aucun effet toxique sur la reproduction.
- Tératogénicité** : Les tests sur les animaux ont montré des effets sur le développement embryon-foetus à des niveaux égaux ou supérieurs à ceux provoquant une toxicité maternelle.

**Exirel® Insecticide**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000133497

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Toxicité aquatique  
Exirel™ Insecticide

48 h CE50 : Daphnia magna (Grande daphnie ) 0.232 mg/l

Cyantraniliprole

96 h CL50 : Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) &gt; 12.6 mg/l

96 h CL50 : Lepomis macrochirus (Crapet arlequin) &gt; 13 mg/l

72 h CE50r : Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) &gt; 13 mg/l

7 jr CE50r : Lemna gibba(lentille d'eau bossue) &gt; 12.1 mg/l

Information écologique  
supplémentaire

: Risques pour l'environnement : Ne pas appliquer directement dans l'eau. Les eaux de ruissellement et de dérive peuvent être dangereuses pour les organismes aquatiques dans les plans d'eau adjacents aux zones traitées. Toxique pour les abeilles. Ne pas appliquer ce produit si des abeilles visitent la zone de traitement. Voir l'étiquette du produit pour des instructions supplémentaires concernant les mesures de précaution pour l'environnement lors de l'application.

Information écologique  
supplémentaire

: Ce produit est toxique pour les plantes non ciblées.

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

Élimination des Déchets : Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors de l'élimination. Les déchets provenant de l'utilisation de ce produit doivent être éliminés sur le site ou dans une installation d'élimination des déchets autorisée.

Élimination du conteneur: : Remplissage et élimination des contenants :  
Se référer aux instructions données par l'étiquette du produit.  
Ne pas transporter si ce conteneur est endommagé ou qu'il fuit.  
En cas de déversement majeur, d'incendie ou d'autre urgence, appeler au 1-800-441-3637, 24 heures sur 24.

**Exirel® Insecticide**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000133497

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

IATA_C	Numéro ONU	: 3082
	Nom d'expédition des Nations unies	: Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s. (Cyantraniliprole)
	Classe	: 9
	Groupe d'emballage	: III
	No. Etiquetage	: 9MI
IMDG	Numéro ONU	: 3082
	Nom d'expédition des Nations unies	: Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s. (Cyantraniliprole)
	Classe	: 9
	Groupe d'emballage	: III
	No. Etiquetage	: 9
	Polluant marin	: oui (Cyantraniliprole)

Ce produit n'est pas réglementé comme matière dangereuse par le DOT.  
Matière non réglementée lors du transport par TMD

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

No. Homologation PCP	: 30895
Remarques	: Ce produit est régi par la Loi sur les produits antiparasitaires; il n'est pas réglementé selon le SIMDUT.

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

Date de préparation de MSDS : 03/01/2018

™ Marque de commerce de FMC Corporation ou d'une société affiliée

® Marque déposée de FMC Corporation ou d'une société affiliée

**Exirel® Insecticide**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000133497

**Avis de non-responsabilité**

FMC Corporation factotum estime que les informations et recommandations contenues dans les présentes (y compris les données et les énoncés) sont exactes à la date des présentes. AUCUNE GARANTIE D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, EST FAITE CONCERNANT LES INFORMATIONS DONNÉES ICI. L'information fournie ici concerne seulement le produit indiqué et peut ne pas être applicable lorsque le produit est utilisé en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Utilisation d'un produit de esta est régie par la US Environmental Protection Agency (EPA). Ce est une violation de la loi fédérale pour utiliser ce produit d'une manière incompatible avec son étiquetage. En outre, puisque les conditions et méthodes d'utilisation sont hors du contrôle de FMC Corporation, FMC Société nie expressément toute responsabilité concernant les résultats obtenus d'ou utiliser les produits ou la fiabilité de cette information.

Les changements significatifs par rapport à la version précédente sont signalés avec une double barre.